

Éléments de correction du TG n°1

7-Synthèse [§AEI] A l'aide du concept d'hexis corporelle et des réponses aux questions précédentes, montrez que la beauté est autant une construction sociale qu'un fait biologique (ou génétique).



La question repose sur une double affirmation, il faut expliciter et illustrer chacune d'elle.

La question renvoie aux sources ou causes de la beauté, non aux conséquences.

Affirmation

Explicitation

Illustration

La beauté est autant une construction sociale qu'un fait biologique. En effet, la beauté, qui relève des traits du visage, de la stature et des proportions du corps, repose évidemment sur le patrimoine génétique que chacun hérite de ses géniteurs. Par exemple, la taille, la couleur de la peau, des cheveux ou des yeux, la forme du visage, du nez, de la bouche... sont une combinatoire des gènes (dominants/récessifs) des parents, ils sont innés et présents dès la fécondation. D'ailleurs, si la beauté possède une dimension indéniablement subjective, de nombreuses études ont cependant révélé qu'il existerait des critères universels de beauté, quelle que soit la population jugée et jugeante : des grands yeux, une grande bouche et un petit nez sont des invariants des visages considérés comme beaux quel que soit l'endroit du monde où cette étude est menée. **La beauté est donc bien un fait biologique.** Cependant la beauté résulte aussi de facteurs sociaux. D'une part, les critères de beauté évoluent dans le temps et varient dans l'espace selon les sociétés considérées. Par exemple, la blancheur de la peau a pu être un signe de beauté jusqu'au XIX^{ème} siècle en Europe alors qu'aujourd'hui c'est le teint halé qui est considéré comme beau, mais en Afrique, ce sont les peaux les moins foncées qui sont fréquemment considérées comme les plus belles. D'autre part, de multiples aspects de la beauté dépendent de la classe sociale d'appartenance et des moyens financiers des individus. Il est en effet assez évident qu'au-delà des seuls aspects physiques, la beauté est aussi accentuée par l'opulence des vêtements, accessoires ou voiture possédés par un individu. En outre, les individus riches peuvent se payer de la chirurgie esthétique ou un coach personnel pour améliorer leur beauté. Enfin, l'hexis corporelle de chacun est bien souvent le reflet de sa classe sociale, or l'hexis corporelle des classes dominantes est celle qui s'impose comme étant la plus belle : corps sveltes et non voutés ou enrobés, teint halé, port de tête et regard confiant, assurance dans la voix et la démarche etc qui sont autant d'éléments qui participent à la perception subjective de la beauté. **La beauté est donc bien aussi une construction sociale pas seulement biologique.**

A retenir :

- Un §AEI commence toujours par un alinéa et s'écrit d'un bloc, aucun retour à la ligne à l'intérieur du §.
- Tout § ne possède qu'une seule Affirmation, mais Explicitation et Illustration peuvent être multiples selon les besoins de la démonstration.
- L'Explicitation et l'Illustration doivent servir l'Affirmation, elles doivent donc être cohérentes avec l'Affirmation.
- Quand on débute, on s'efforce de procéder dans l'ordre AEI mais avec l'expérience on peut changer l'ordre des 3 éléments constitutifs du § : AIE ou EIA ou IAE ou AEIEI etc
- Les mots de liaison servent à rythmer et structurer le § : en effet, en outre, par ailleurs, d'une part, d'autre part, enfin, par exemple, ainsi, aussi, cependant, a contrario... Les mots de liaison permettent d'adopter un langage soutenu conforme aux exigences de l'écrit par rapport au langage oral.